

**BOURSE FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELS
POUR L'EXCELLENCE EN RECHERCHE
PROGRAMME DE FORMATION POUR CLINIENS-CHERCHEURS (PCC)**

Dans le présent document, le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Date limite de dépôt de la demande : 31 mars 2026, 23h59

Description :

Ce programme de bourses, grâce à un don philanthropique de la Financière des Professionnels, vise à appuyer les résidents de l'Université de Montréal (UdeM) inscrits simultanément dans un programme spécialisé du post-MD et de maîtrise/doctorat en recherche dont les travaux correspondent à l'un des axes de recherche prioritaires de la Faculté*. Les candidats devront démontrer une progression constante vers **l'excellence académique** ou le maintien de celle-ci, ainsi que leur **participation à l'essor de la vie étudiante**.

*<https://medecine.umontreal.ca/recherche/tour-dhorizon/>

Valeur de la bourse :

Cette année, 3 bourses de 4 500 \$ (CAD) seront octroyées aux résidents du PCC.

Critères d'admissibilité :

- Le candidat doit être inscrit au PCC de l'UdeM.
- Le candidat ne doit pas avoir déjà reçu cette bourse antérieurement.

Documents exigés :

Pour postuler, les résidents doivent soumettre **en un seul fichier PDF** les documents suivants dans l'ordre indiqué :

1. Formulaire de demande de bourse ci-dessous dûment rempli;
2. CV du candidat (format FRQS avec le fichier des contributions détaillées);
3. Copies des avis d'attribution des bourses, prix et distinctions reçues depuis le début de la formation dans le cadre du PCC;
4. Accusés de réception d'articles soumis et notifications de l'éditeur des articles acceptés pour publication;
5. Relevé de notes depuis le début du programme, incluant la session en cours;

6. Lettre de motivation du candidat (Times New Roman, Font 12, simple interligne, maximum 400 mots). Le texte doit démontrer le dynamisme du candidat, son implication au niveau facultaire et sa participation à l'essor de la vie étudiante (autant dans son programme de spécialité, le PCC qu'au cours de la maîtrise/doctorat).
7. Lettre d'appui par le superviseur de recherche du candidat.

Critères d'évaluation :

Les demandes seront évaluées par le Comité d'attribution des Bourses dont les membres seront nommés par le vice-doyen aux études médicales postdoctorales de la Faculté ou de son délégué. Le Comité sera composé d'au moins trois membres, choisis parmi les membres des comités de programme et de compétence du PCC. Le mandat des membres qui siègent au Comité d'attribution des Bourses est de trois ans et il peut être renouvelé.

Les critères d'évaluation seront les suivants :

- Excellence du dossier universitaire (moyenne cumulative obtenue, progression des études, durée des études, publications, prix et distinctions);
- Dynamisme du candidat (implication au niveau facultaire, participation à l'essor de la vie étudiante, activités parascolaires ou extra-universitaires, services à la communauté scientifique, contribution à la société, participation à des comités, organisation d'événements);
- Projet de recherche (problématique, objectifs, méthodes et analyses, faisabilité, originalité, contribution à l'avancement des connaissances, adéquation avec les axes prioritaires de recherche de la Faculté).

Le comité d'évaluation portera une attention particulière sur les réalisations des résidents durant leur parcours dans le PCC. L'évaluation sera modulée en fonction du nombre de périodes passés en recherche. Deux des trois bourses seront octroyées prioritairement à des résidents du PCC encore inscrits dans un programme de spécialité clinique tandis que la dernière pourra être octroyée à un 'résident' du PCC en fellowship ou en début de pratique clinique.

Il se peut qu'aucune Bourse ne soit remise ou que seulement certaines d'entre elles le soient. Le cas échéant, la somme qui devait être remise en Bourses est conservée pour être donnée en Bourses ultérieurement.

Règles de soumission :

La demande doit être soumise **en un seul fichier PDF**, par courriel, à Madame Sylvie Labelle (sylvie.labelle.2@umontreal.ca).

Les demandes incomplètes ou ne respectant pas la date limite de dépôt ou les conditions d'admissibilité ou de présentation seront jugées **NON ADMISSIBLES** et ne seront pas évaluées.

Accusé de réception :

Les candidats seront avisés par courriel de la réception de leur demande.

Annnonce des résultats :

Après évaluation des candidatures, le Comité d'attribution des Bourses avisera par écrit les candidats et le vice-doyen aux études médicales postdoctorales de leurs décisions.

Le Donateur et le Réseau des diplômés et des donateurs seront informés du nom des récipiendaires et du montant versé à chacun d'entre eux. De plus, l'identité des récipiendaires sera communiquée à la communauté universitaire via le bulletin de nouvelles du PCC.



Catherine Larochelle, MD, PhD, FRCPC
Directrice, programme de cliniciens chercheurs
Université de Montréal – Faculté de médecine

CL/sl

**BOURSE FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELS
POUR L'EXCELLENCE EN RECHERCHE
DU PROGRAMME DE CLINICIENS-CHERCHEURS (PCC)**

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE

Identification du candidat

Nom et prénom :
Adresse courriel:
Adresse personnelle complète :

Identification du superviseur de recherche du candidat

Nom et prénom :
Adresse courriel:

Le candidat est un résident inscrit au programme de cliniciens chercheurs de l'Université de Montréal au moment de la soumission de cette demande de bourse financière des professionnels pour l'excellence en recherche :

- ☐ Oui
☐ Non

Le candidat est inscrit à temps plein à un programme de maîtrise ou de doctorat pendant l'année d'attribution de la bourse.

- ☐ Oui
☐ Non

Nombre de périodes de stages en recherche réalisés dans le cadre du PCC jusqu'à maintenant : _____

Titre du projet de recherche maîtrise ou doctorat :

--

Résumé du projet de recherche

(Maximum 400 mots; Times New Roman 12; simple interligne)

Introduction :

Objectifs :

Méthodes et analyses :

Résultats attendus, préliminaires ou finaux :

Impact :

Signature : _____

Date : _____